

**PROJET DE SERRES AGRICOLES
COUVERTURE EN PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

COMMUNE D'ELNE . 66200.

MAITRE D'OUVRAGE.

Mr VILA FRANCIS

TAXO. 66630 Saint ANDRE

MAITRE D'OEUVRE.

ROGER SANUY. ARCHITECTE D.P.L.G.

Diplômé IEJUC. IAE.

Résid DUCLOS. Esc F. Av F. Mitterrand.

66300. THUIR.

Tél: 04.68.53.07.37. Fax: 04.68.53.28.97.

Roger SANUY. ARCHITECTE D.P.L.G.
Diplômé I.E.J.U.C. Diplômé I.A.E.
Résid DUCLOS Esc F. Av F. MITTERRAND
66300 THUIR.
Tél 04 68 53 07 37 Fax 04 68 53 28 97
roger.sanuy@anadoc.fr
SIRET 316 559 158 03011

DRESSE LE:	RECTIFIE LE:	ECHELLE:	PLAN N°:
21/12/2012		1/250.1/750.	.1.

**PLAN DE SITUATION. PLAN DE MASSE
PLAN RDC. COUPES. FACADES
VOLET PAYSAGER**

ETUDE DE SOL.
BUREAU DE CONTROLE.
COORDONNATEUR SPS.
B.E.T STRUCTURE.
B.E.T THERMIQUE.

PHASE

DATE

Département :
Pyrénées Orientales

Commune :
ELNE

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 23/12/2012
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

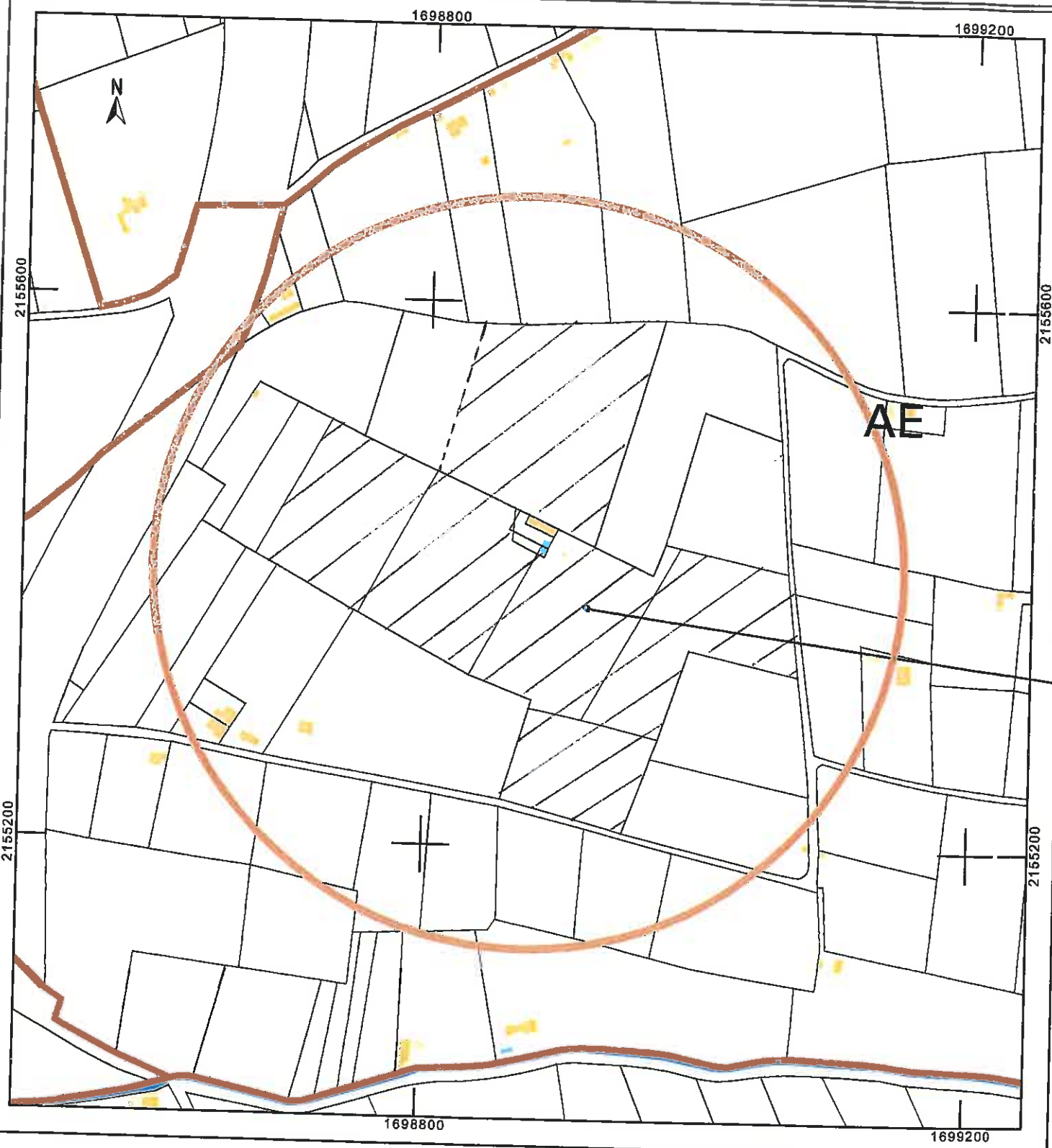
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PERPIGNAN
24 avenue de la Côte Vermeille TSA
10009 66961
66961 PERPIGNAN Cedex 9
tél. 0468664132 - fax 0468661516
cdif.perpignan@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



PLAN DE SITUATION.

PROJET.

PLAN CADASTRAL.



Google earth



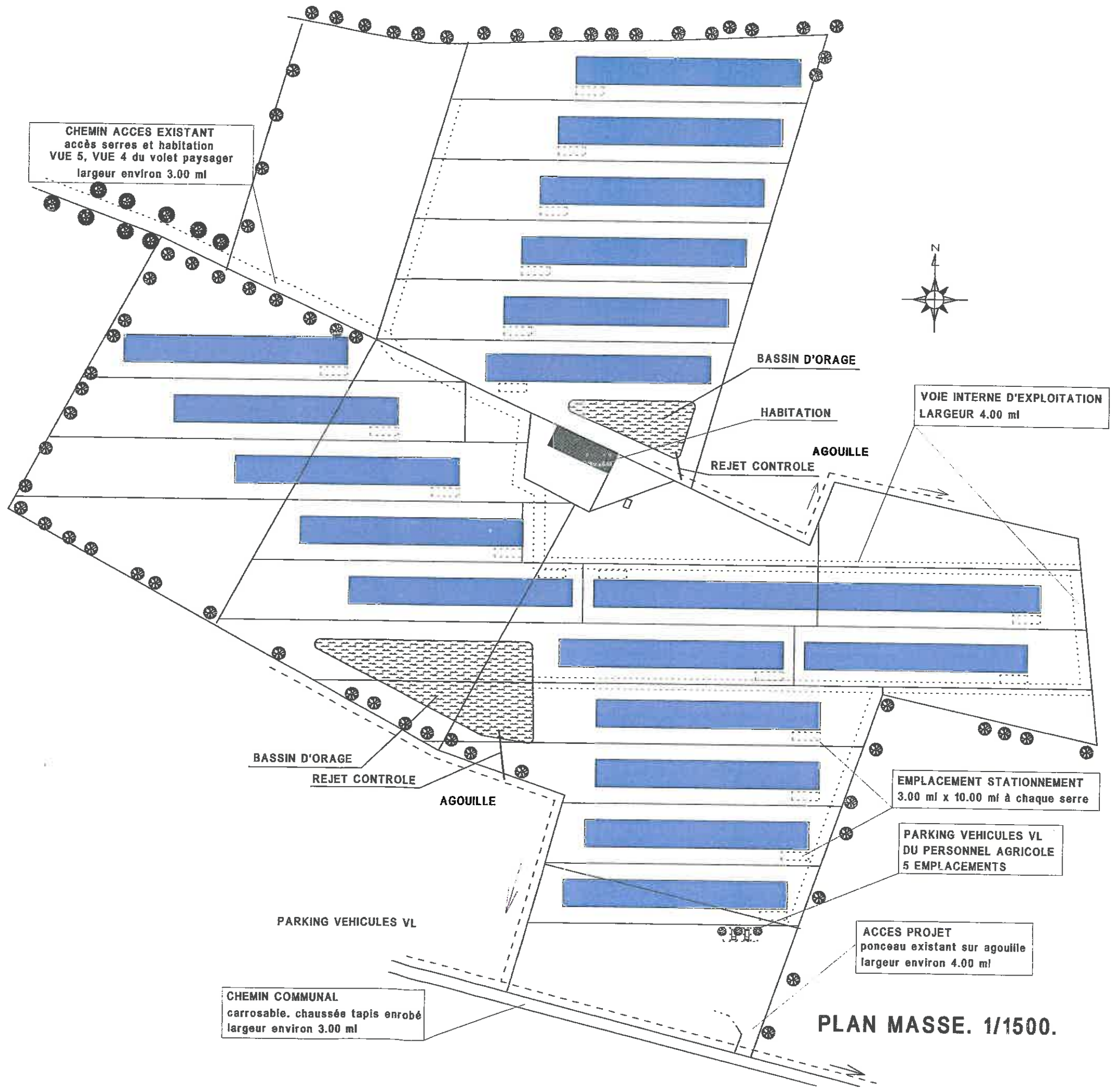
Google earth

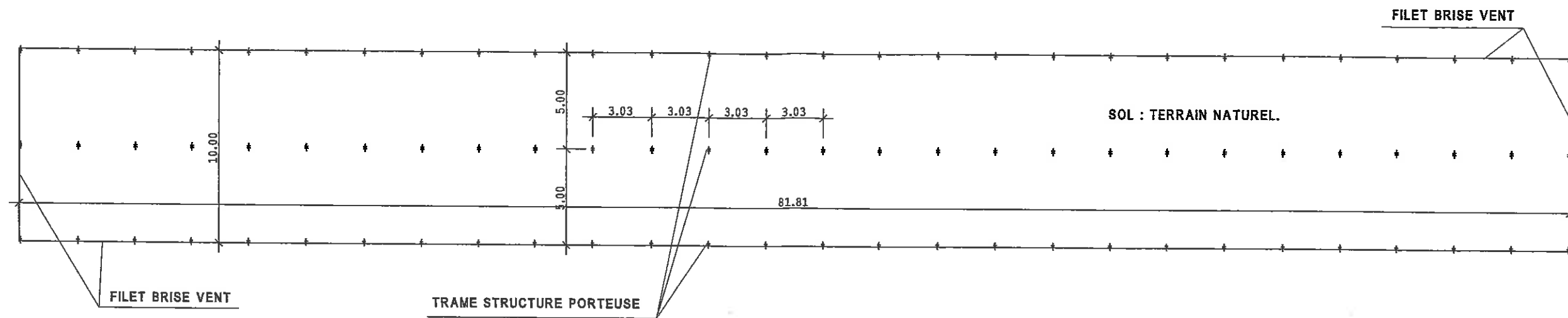


ACCES MAISON HABITATION

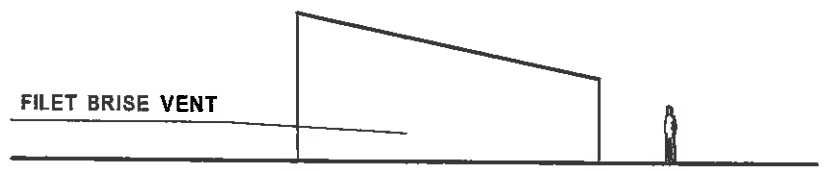
VOIE COMMUNALE

ACCES PROJET

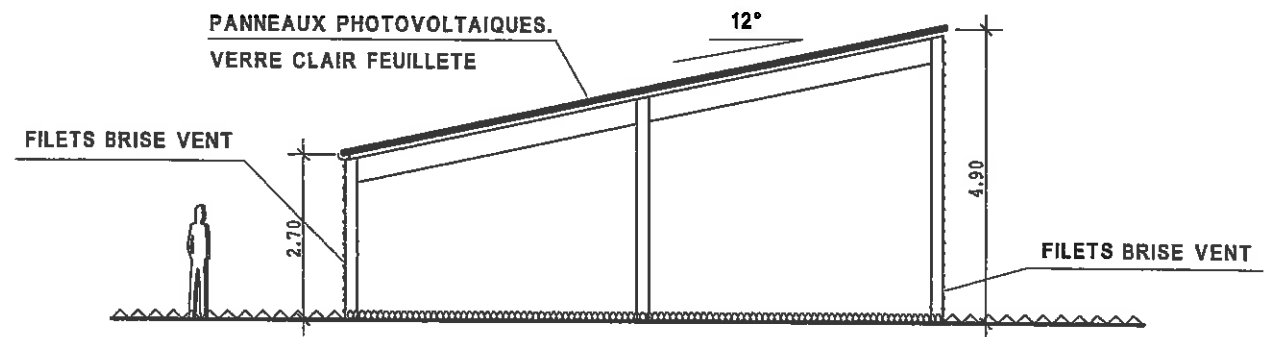




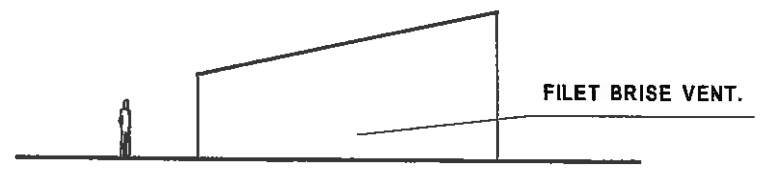
SERRE. PLAN RDC. 1/250.



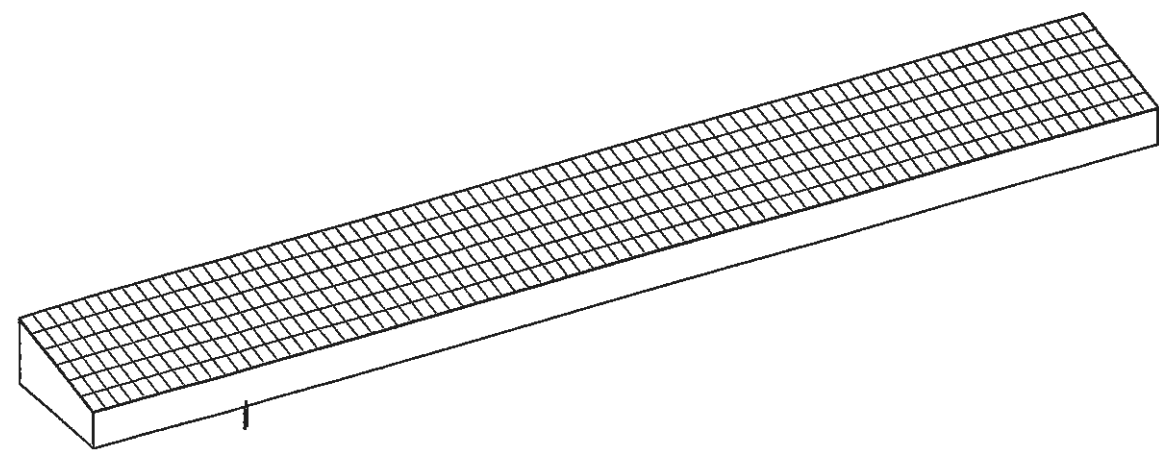
FACADE LATERALE GAUCHE. 1/250.

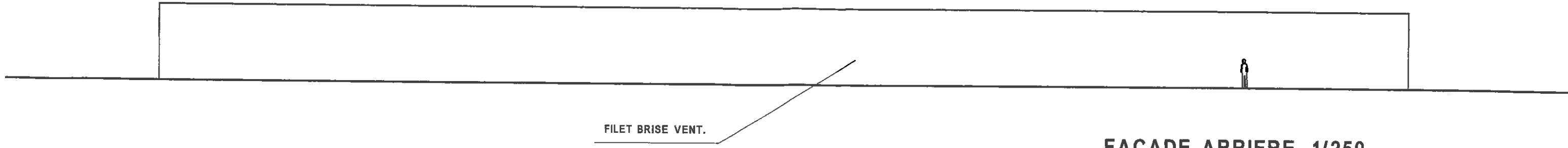


COUPE. 1/125.



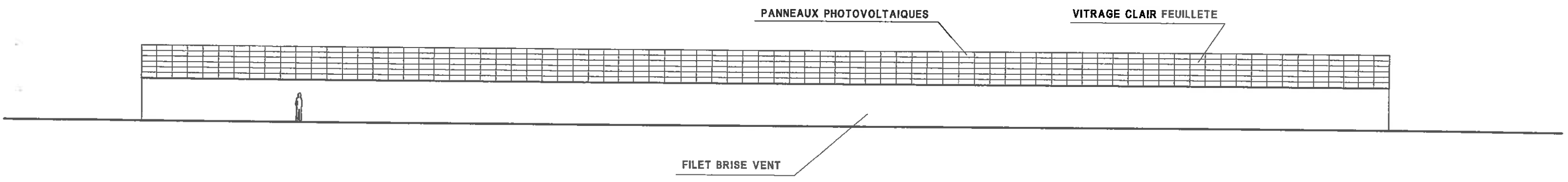
FACADE LATERALE DROITE. 1/250.





FILET BRISE VENT.

FACADE ARRIERE. 1/250.

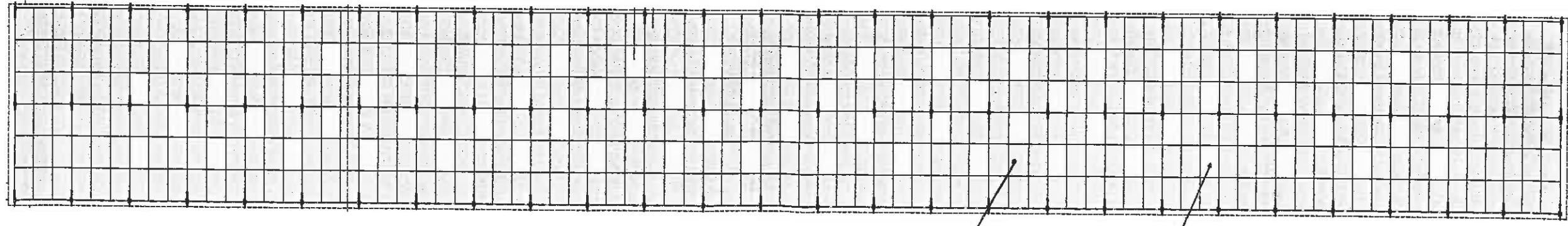


PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

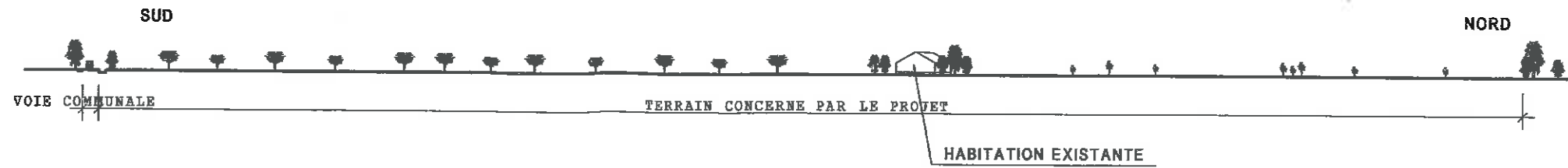
VITRAGE CLAIR FEUILLETE

FILET BRISE VENT

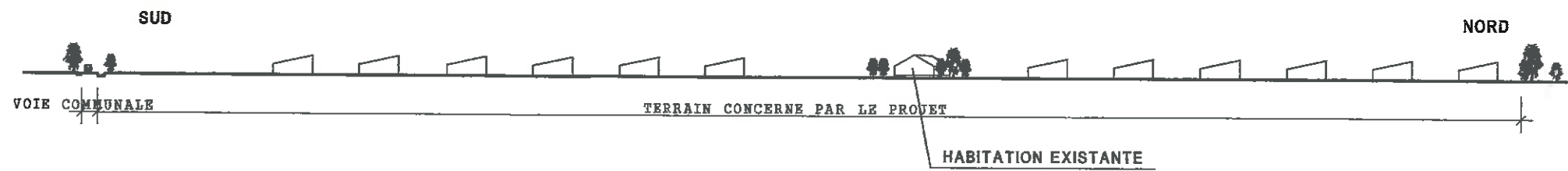
FACADE AVANT. 1/250.



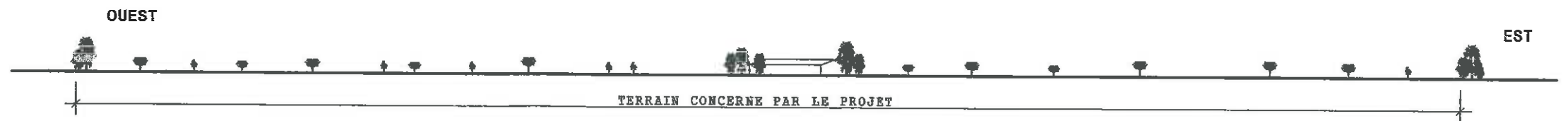
REPARTITION : PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES, VITRAGES CLAIRS.



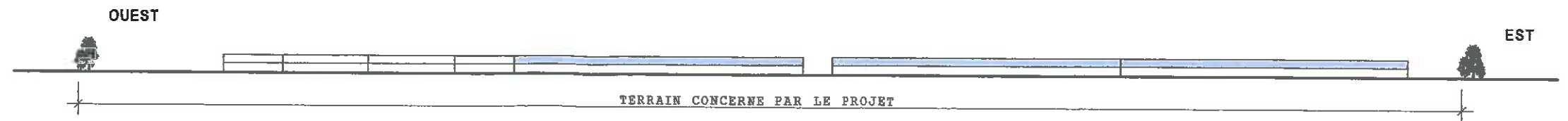
**COUPE PROFIL DU TERRAIN. 1/1500.
EXISTANT**



COUPE PROFIL TERRAIN. PROJET. 1/1500.



**COUPE PROFIL DU TERRAIN. 1/1500.
EXISTANT**



**COUPE PROFIL DU TERRAIN. 1/1500.
PROJET**

VOLET PAYSAGER

.....

TERRAIN CONCERNE PAR LE PROJET :

Terrain non cultivé actuellement. Utilisation antérieure : verger d'abricotiers, une majorité des arbres sont morts, beaucoup de manquants ; plantation sans aucune valeur agricole..
Superficie 68 056 m².

PROJET :

Le présent projet concerne la réalisation d'un ensemble de serres individuelles d'une emprise au sol de 818.10 m² chacune, soit un total de 15 543.90 m² pour un ensemble de 19 serres. Les parties bâties représentent un COS de 22.84 % par rapport au terrain d'assise. L'emprise au sol des constructions représente un CES de 22.84 % de la superficie globale du terrain d'assise.

Dimensions d'une serre : 10 ml de largeur, 81.81 ml de longueur, soit une superficie de 818.10 m². Structure porteuse du type structure métallique tubulaire galvanisée, non visible extérieurement ; mono pente couverture 12° orientée plein sud ; hauteur au faitage 4.90 ml. La couverture de la serre sera réalisée en panneaux photovoltaïques (Nb 416) et en vitrage clair feuilleté (Nb 70). Cette répartition représente une couverture à 85.6% en panneaux photovoltaïques et à 14.4% en vitrage clair. Les parois des serres, sur quatre côtés seront habillées de filets brise vent toute hauteur. Les filets brise vent de par leur texture permettent de conserver une parfaite luminosité des serres, une pénétration tamisée du rayonnement solaire (paroi sud), et une perméabilité maximum à d'éventuels ruissellements des eaux de pluie provenant des extérieurs.

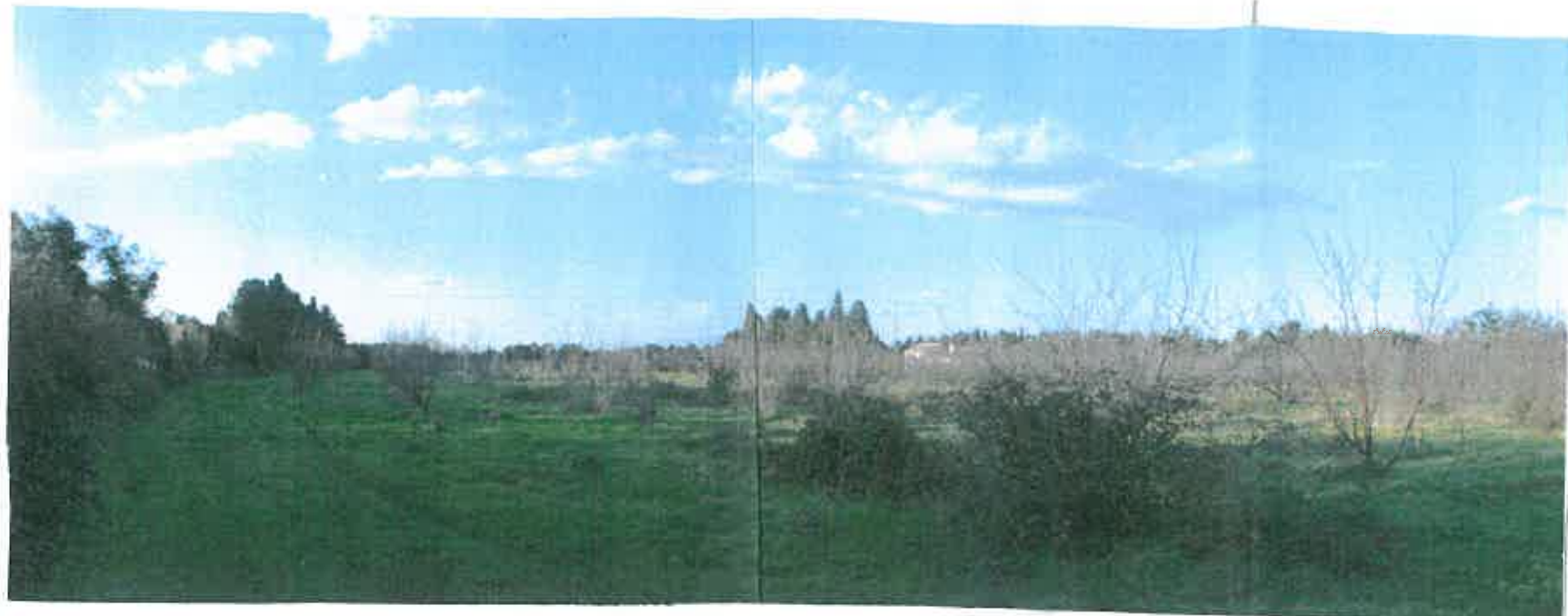
Les espaces entre serres seront utilisés pour le passage du matériel mécanique roulant nécessaire à l'activité agricole, ainsi qu'à la réalisation des caniveaux creusés dans le sol et nécessaires à l'acheminement gravitaire des eaux pluviales provenant des couvertures vers le bassin d'orage.

Ce dernier sera dimensionné pour recevoir les eaux pluviales provenant des toitures des serres pour une pluie continue de 150 mm, soit une capacité de rétention de 2 300 m³. Avec une profondeur de 1 ml, le bassin d'orage aura une superficie de 2 300 m².

ACTIVITE AGRICOLE.

Le sol intérieur des serres sera laissé en terrain naturel pour des cultures dites « en sol ».
La trame de la structure métallique (3.03 ml X 5.00 ml) permet un travail mécanique des sols, l'accès aux serres se faisant par les espaces libres entre serres.
Culture d'été et principalement d'hiver : du type maraîchage : laitues, scarole, persil, artichauts, asperges,....., ainsi qu'une utilisation en verger, taille des arbres adaptée, pour une partie des serres : kiwi, kakis,.....

.....



VUE 2.



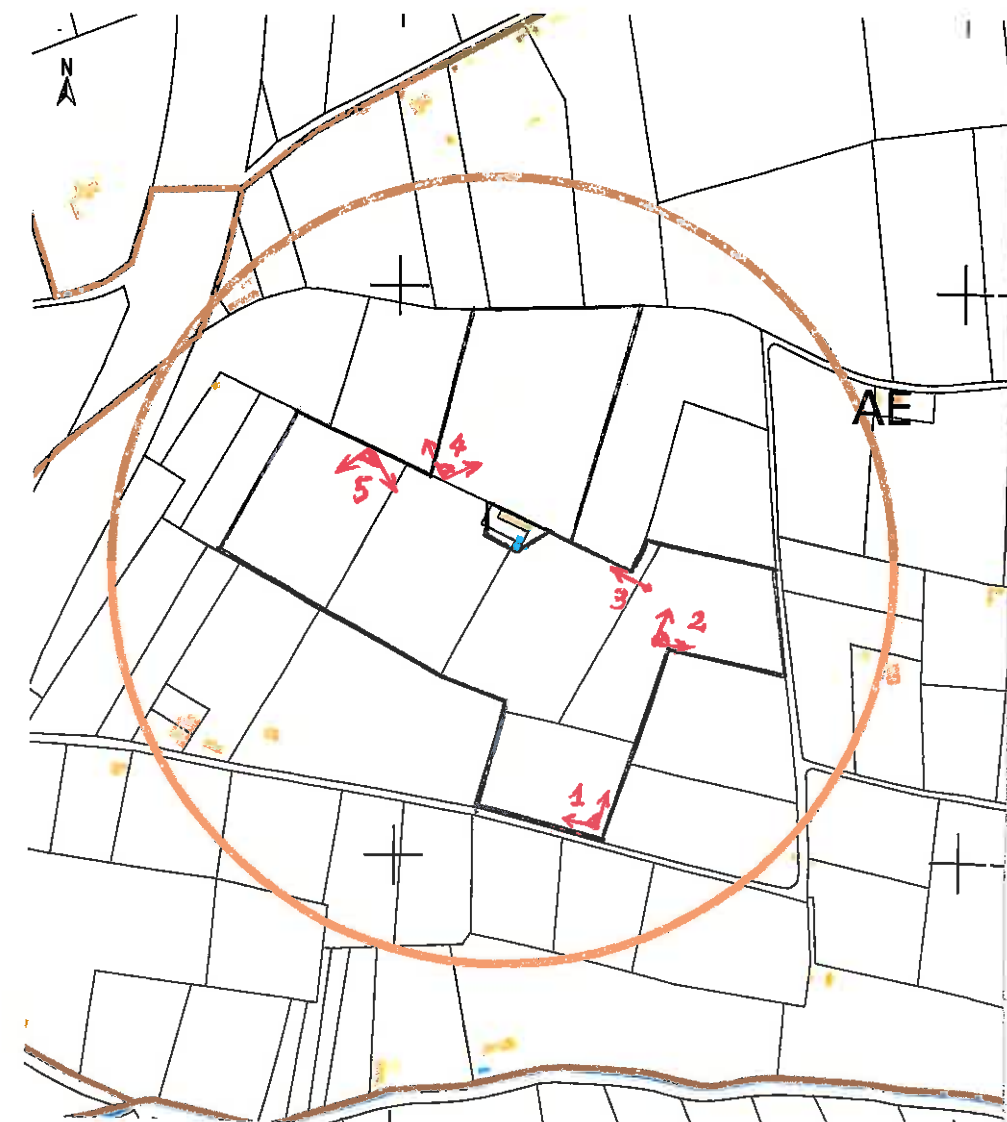
VUE 3.



VUE 1.



VUE 4.

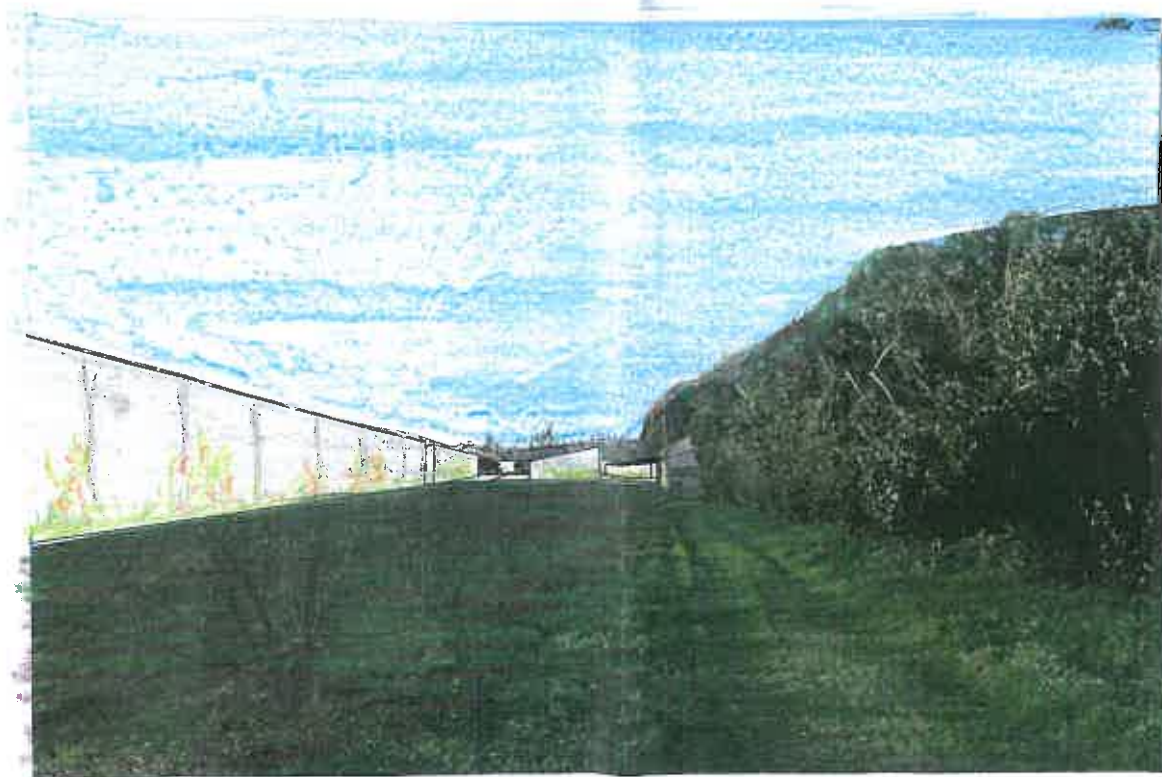




VUE 5.



INTEGRATION VUE 1.



INTEGRATION VUE 3.